



*OIC/CFM-46/2019/REPORT/*

*BRAINSTORMING*

Original: **Anglais**

**RAPPORT  
DE LA  
SESSION DE BRAINSTORMING  
SUR LE THEME  
« ROLE DE L'OCI DANS LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT  
DANS LES ETATS MEMBRES »  
TENUE LORS DU 46EME CMAE LE 2 MARS 2019**

**ABOU-DHABI, EMIRATS ARABES UNIS**

**Rapport  
De la session de brainstorming sur le thème**

**« Rôle de l'OCI dans la promotion du développement  
Dans les États membres »  
Tenue lors de la 46ème session du CMAE le 2 mars 2019  
Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis**

1. La 46ème session du CMAE a tenu, le 2 mars 2019 à Abou Dhabi, une session de brainstorming au niveau ministériel consacrée à la réflexion sur le « *Rôle de l'OCI dans la promotion du développement dans les États membres* ».

### **Séance d'Ouverture**

2. Dans son discours inaugural, le Ministre d'État aux Affaires étrangères des Émirats Arabes Unis, Dr. Anwar Mohammed Gargash, a mis l'accent sur le riche potentiel socio-économique et les ressources naturelles abondantes des États membres qu'il a appelés à prendre l'engagement de mettre en œuvre des programmes conjoints, allant des actions au niveau national à celles à l'échelle de l'OCI. Il a également appelé à la mobilisation des ressources et à la mise à profit des énormes opportunités de développement économique à travers la coopération et la collaboration.

3. Dans son intervention, le Secrétaire général de l'OCI a énuméré les principes clés qui sous-tendent la coopération intra-OCI, à savoir l'attachement à la diversité comme facteur de force et de résilience, la vision partagée d'un avenir commun, le co-développement et la solidarité face aux défis du monde contemporain qui se caractérise par une interdépendance toujours croissante et une évolution accélérée et soutenue. Il a souligné que les États membres de l'OCI devraient adopter sans tarder des mesures visant à créer un environnement propice aux investissements étrangers. Il a estimé que la réalisation de cet objectif nécessiterait des réformes profondes, l'amélioration du climat des affaires et l'introduction d'incitations à l'investissement répondant aux attentes des investisseurs locaux et étrangers. Il a ajouté que les propositions pour l'optimisation des échanges à l'intérieur de l'espace OCI et le mécanisme de règlement des différends relatifs aux investissements dans le cadre de l'Accord de l'OCI sur la promotion, la protection et la garantie des investissements pourraient effectivement constituer un pas en avant dans la bonne direction et créer dans les pays membres un climat favorable au développement du commerce et des investissements intracommunautaires.

### **Note conceptuelle**

4. Les participants ont pris connaissance de la note conceptuelle élaborée par le Secrétariat général sur les questions appelant l'attention du CMAE. Les principales questions soulevées à cet égard sont, entre autres, l'efficacité des divers programmes et mesures d'intervention économique de l'OCI et l'évaluation du degré d'adhésion des États membres aux divers instruments multilatéraux visant à renforcer la coopération socio-économique et à les intégrer dans leurs législations nationales. Il est également

souligné la nécessité de promouvoir l'appropriation des programmes et projets de l'OCI et la pertinence de la coopération Sud-Sud par rapport aux paradigmes nationaux de développement, ainsi que l'opportunité de développer des programmes à gain rapide dans des secteurs cruciaux, notamment l'agriculture, le développement rural, le commerce, les transports, la manufacture, les énergies renouvelables, l'économie du savoir et les télécommunications.

5. Au nombre des autres questions qui requièrent l'attention des ministres figurent les modalités d'activation des divers mécanismes de financement du développement par la participation effective des États membres ainsi que du secteur privé et des particuliers fortunés; le développement et l'intégration des produits financiers islamiques et autres outils de financement innovants, tels que la zakat, le waqf et le financement populaire; la participation active des organisations communautaires au développement du secteur rural et à la promotion de l'emploi des jeunes, des femmes et des couches vulnérables parmi les populations des États membres de l'OCI et la promotion de la bonne gouvernance économique et institutionnelle ainsi que des meilleures pratiques économiques.

### **Résumé des interventions**

6. Au cours du débat prolongé auquel toutes les délégations ont participé, les points suivants ont été soulignés :

- a. L'importance de la signature et de la ratification des instruments et accords économiques de l'OCI ainsi que des accords bilatéraux sur la protection et la garantie de l'investissement et la prévention de la double imposition, un régime libéral des visas, la libre circulation des biens et des services, la création d'un réseau d'intelligence économique, l'opérationnalisation des accords existants de promotion des investissements, le renforcement des activités de la SIACE en vue de promouvoir les investissements, le commerce intra-OCI, le partenariat et l'intégration régionale;
- b. Le renforcement du rôle de la Banque islamique de développement (BID) dans le financement des PME, la réduction de la pauvreté et les projets communautaires dans les États membres de l'OCI ;
- c. La nécessité de créer un mécanisme de formation efficace, de développer les compétences des jeunes et d'accélérer la réforme des programmes d'enseignement dans les États membres de l'OCI ;
- d. L'importance de la mise en œuvre des divers programmes de l'OCI concernant l'avancement de la femme, y compris l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la santé et la promotion du rôle des femmes dans le processus de développement;

- e. La nécessité de partager les connaissances, les expériences et les meilleures pratiques dans les domaines de la recherche et du développement. A cet égard, les institutions existantes telles que le SESRIC, le CIDC, l'IIRF et les groupes de travail du COMCEC devraient être mises à contribution ;
- f. La création d'une banque de données et d'un centre d'information au SESRIC et à la BID dans divers domaines économiques, y compris l'investissement étranger direct (IED) et l'agriculture, et établissement d'une liste des programmes et projets prioritaires de ces institutions pour une mise en œuvre ultérieure ;
- g. Le développement du secteur des énergies renouvelables dans les États membres et soutien aux efforts consentis par les États membres pour mettre en œuvre leurs programmes nationaux respectifs dans ce secteur;
- h. L'organisation de réunions d'un Groupe intergouvernemental d'experts sur le développement du secteur des énergies renouvelables dans les États membres de l'OCI afin de partager les meilleures pratiques et d'attirer les investissements ;
- i. L'importance de la coopération pour éradiquer la corruption dans les États membres ;
- j. La promotion du partenariat public-privé et du rôle du secteur privé et renforcement du soutien de la BID et d'autres institutions financières à ce secteur ;
- k. L'optimisation du développement des infrastructures pour améliorer les capacités productives des États membres, tout en favorisant le développement socio-économique, l'industrialisation et l'économie du savoir ;
- l. Le soutien aux projets à petite échelle et aux projets communautaires pour promouvoir une croissance favorable aux pauvres et le développement des PME; A cet égard, les États membres ont été encouragés à utiliser le mécanisme de COMCEC pour le financement des projets ;
- m. Le renforcement et la rationalisation des fonds existants pour éviter de créer de nouveaux mécanismes de financement parallèles ;
- n. Le renforcement de la coopération triangulaire intra-OCI, tout en soutenant les gains réalisés dans le cadre du programme malaisien de renforcement des capacités pour les pays de l'OCI et du Programme des liens d'appuis mutuels de la BID ;
- o. La création d'une base de données complète et de centres d'excellence dans divers secteurs tels que le conseil, l'entrepreneuriat, les opérations du secteur

privé, les investisseurs providentiels, l'incubation d'entreprises et les parcs technologiques ;

- p. La nécessité de faire preuve d'une volonté politique suffisante en tenant les engagements financiers vis-à-vis des fonds de développement existants tels que le Fonds de solidarité islamique (FSI) et le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) ;
- q. Le renforcement et l'extension de l'exécution des trois grands programmes d'infrastructures sociales du FSID, à savoir la sécurité alimentaire, la formation professionnelle et le soutien aux PME ;
- r. La promotion de meilleurs échanges commerciaux grâce à la coopération dans le domaine des transports terrestres, maritimes et aériens, notamment le développement de corridors de transport multimodal ;
- s. L'intégration des projets régionaux et transfrontaliers en plus de l'appui financier actuel accordé aux projets nationaux; et
- t. La nécessité pour les États membres de contribuer activement aux programmes de travail des organes subsidiaires de l'OCI en soumettant leurs projets prioritaires nationaux en vue de lancer des projets conjoints.

7. Enfin, il a été souligné que la session avait offert une excellente plateforme d'échange et de discussion aux décideurs sur les questions de développement communes et émergentes. En conséquence, cet exercice devrait se poursuivre lors des futures sessions du CMAE. En outre, il a été suggéré que les idées et recommandations importantes qui ont été formulées au cours de la session soient dûment prises en compte par l'OCI et ses institutions compétentes dans le processus d'élaboration et d'exécution ultérieure des divers programmes et projets de l'OCI dans le domaine économique.

## **Conclusion**

8. Les diverses interventions des dirigeants de l'OCI ont été judicieuses et fort utiles, même si un grand nombre d'orateurs n'ont pas tenu compte de l'existence de certains instruments et programmes économiques dans l'espace OCI.

9. Néanmoins, le présent rapport pourrait fournir une source de référence aisément accessible pour les actions à lancer par le Secrétariat général dans le cadre de la mise en œuvre des diverses résolutions, programmes et projets socio-économiques au profit des États membres de l'OCI au cours de la phase à venir.

-----

**Secrétariat général de l'OCI**

**17 mars 2019**